Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_53-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 32
Absents représentés : 1

Date de la convocation : 3 mars 2026
Date d'affichage : 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Social et Culturel Commun salle de l'Auditorium "1 rue Albert Camus" Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon, M. Rault, M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, M. Sourdin Jean Frédéric, Mme Chataignier, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléants présents sans voix délibérante : M. Jobert, Mme Tison,

Absente excusée avec pouvoir : Mme Machard représentée par M. Houdus

Absents Excusés : M. Dubreil-Jardin, Mme Balusson

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, Mme Gobé, M. Germain,

Mme Paule PERRIN est désignée secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_53_020_4.2 : Contrats d'Engagements Educatifs (CEE) vacances d'avril le service jeunesse (Cogl'ado et Ado-explorer)

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, rappelle aux membres du Conseil Communautaire les délibérations 2017/165/020 du 30 mai 2017, 2018/9/020 du 23 janvier 2018, 2023-27-020 du 28 février 2023, 2023-176-020 du 11 juillet 2023 et 2024-146-020 du 28 mai 2024 autorisant le recours aux contrats d'engagement éducatif pour assurer l'animation des ALSH de Couesnon Marches de Bretagne pendant les vacances scolaires et fixant les tarifs forfaitaires de rémunérations des animateurs,

Considérant les besoins nécessaires à la continuité du service,

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des Ressources Humaines, propose au Conseil Communautaire :

- **De créer des emplois non permanents suivants en contrats d'engagement éducatif (CEE) en animation sur l'ensemble des ALSH des services jeunesses de Couesnon Marches de Bretagne pour les vacances d'avril 2026 comme suit :**

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_53-DE

ALSH concerné	Périodes	Nombre de contrats d'engagement éducatifs	Nombre de jours de contrat
COGL'ADOS à Maen Roch	Du lundi 3 avril au vendredi 17 avril 2026	5 contrats d'animateurs de 5 jours	25 jours
	Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026	5 contrats de 5 jours pour préparation des animations	25jours
	Et journée de préparation le samedi 11 avril 2026	10 contrats de 1 jours	10 jours
			AU TOTAL 60 JOURS
ADOS EXPLORERS à Val Couenson	Du lundi 03 avril au vendredi 17 avril 2026	3 contrats d'animateurs de 5 jours	15 jours
	Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026	3 contrats de 5 jours pour préparation des animations	15 jours
	Et journée de préparation le Samedi 11 avril 2026	6 contrats de 1 jours	6 jours
			AU TOTAL 36 JOURS

Monsieur le Vice-Président précise que tous les emplois prévus dans le tableau ci-dessus ne seront pas nécessairement pourvus (il s'agit d'un maximum et correspond au réel besoin), le nombre d'emplois pourra varier en fonction des candidats qui auront pu être recrutés.

- **D'autoriser la signature des contrats d'engagement éducatifs ci-dessus mentionnés.**

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 1 voix contre et 32 voix pour, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT

Couesnon Marches de Bretagne
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
I. et V.